



Enfants de Tchernobyl Belarus
Association Loi 1901, Etablissement d'Utilité publique
correspondance : 13, Rue d'Amont, 21410 ANCEY
Siège : c/o Yves Lenoir, 58 rue Bobillot, 75013 Paris

**URGENT : appel à candidature pour le poste de Trésorier
de l'association humanitaire *Enfants de Tchernobyl Belarus*.**

L'Association *Enfants de Tchernobyl Belarus* est une association humanitaire qui vient en aide aux enfants des territoires de Biélorussie les plus contaminés par l'accident de Tchernobyl. Cette aide est fournie sous forme financière à l'Institut de protection radiologique indépendant « Belrad », basé à Minsk. L'action de l'Institut comprend : l'éducation à la protection radiologique ; la formation de relais locaux ; la mesure de la radioactivité corporelle des enfants ; le contrôle de la contamination des aliments ; et, quand nécessaire, la distribution d'un complément alimentaire à base de pectine afin d'accélérer l'élimination des radio-éléments incorporés.

La Trésorière actuelle de l'association *Enfants de Tchernobyl Belarus*, Françoise Tailhan, va cesser son activité pour raisons personnelles et doit donc être remplacée dans les meilleurs délais.

La bonne tenue de la comptabilité et de la trésorerie de l'association est indispensable à la survie de l'Institut indépendant de protection radiologique BELRAD. Or, sans les informations sur les dégâts sanitaires persistants de la radioactivité de Tchernobyl que BELRAD collecte et transmet, la propagande officielle s'imposerait encore plus aisément : ainsi que son bilan « définitif » selon l'ONU en atteste – 50 morts et quelques milliers de cancers seulement –, Tchernobyl n'aurait été qu'un accident de parcours pour l'industrie atomique mondiale. Il serait alors encore plus difficile de dénoncer ce scandale.

L'activité de Trésorier, bien que simple, est donc essentielle et irremplaçable. Il s'agit d'assurer toutes les opérations bancaires (environ 2 000/an, en majorité des encaissements de chèques, auxquels s'ajoutent des virements internationaux) ; de tenir les documents comptables en ordre, au jour le jour ; d'envoyer dans le meilleur délai reçus fiscaux et remerciements ; de tenir à jour le fichier des donateurs, et de recevoir et transmettre les commandes de documentation à la personne chargée des envois.

A la fin de chaque exercice a lieu la certification des comptes par l'expert comptable, certification indispensable à la conservation par l'association de son statut d'*Etablissement d'intérêt public*. Ce statut permet de recevoir donations et legs libres de droits de succession. En contrepartie, après chaque Assemblée générale annuelle, l'association doit fournir à ses administrations de tutelle – ministère de l'Intérieur, ministère des Affaires étrangères et Préfecture de Paris – le procès-verbal de l'AG, les bilans comptables et le compte rendu de la révision des comptes par l'expert comptable.

Durant ses dix-huit années d'existence l'association *Enfants de Tchernobyl Belarus* n'a jamais eu recours à des emplois salariés. Toutes les contributions reçues sont transmises à BELRAD - sauf au maximum 5%, pour des frais de fonctionnement et l'investissement dans des supports d'information (brochures, livres, CD et DVD). Ces sommes, de l'ordre de 200 000 €/an, représentent quelque 75 à 80% des besoins financiers de l'Institut.

C'est pourquoi l'association est à la recherche d'une personne assez disponible, par exemple retraitée, ayant une certaine expérience dans la tenue d'une comptabilité et sachant utiliser les fonctions de base d'un tableur informatique.

Mais ce qui compte le plus, c'est la motivation, celle que nourrit la conscience de jouer un rôle utile et important pour une cause humanitaire hors du commun.

Prendre contact par téléphone auprès de Yves Lenoir, 01 45 88 63 08 (si absent laisser un message sur le répondeur) ou par email à <yaj.lenoir@free.fr> en mentionnant votre N° de téléphone.

Pour le Conseil d'Administration, Yves Lenoir

<<http://enfants-tchernobyl-belarus.org>>